

LA FEUILLE INFO

Le journal de la CGT Finances Publiques de Saône et Loire

Novembre 2015 n°86

Compte Rendu des Commissions Administratives Paritaires Locales Liste d'Aptitude 6 novembre 2015

Éléments de contexte et revendications de la CGT Finances Publiques 71 :

La volonté politique de réduire les dépenses publiques n'est pas sans effets sur les emplois, les conditions de travail et la carrière des agents des finances publiques.

Ainsi, tout ce qui concerne ce que nous appelons la « Vie de l'agent » est impacté. **2100 suppressions d'emplois sont encore annoncées au 1^{er} septembre 2016.**

En toute logique, **il y a donc des conséquences sur les volumes des promotions d'agents inscrits sur les listes d'aptitude.** Dès lors, nous constatons que les agents subissent plusieurs peines à la fois : les suppressions d'emplois et, par répercussion, la dégradation de leurs conditions de travail, les difficultés pour exercer leur droit à mutation, et le rétrécissement de leurs possibilités de promotion.

Nous rappelons que la CGT Finances Publiques revendique que le **concours soit la voie de recrutement privilégiée** car il constitue le seul

rempart possible contre l'arbitraire. Toutefois, nous sommes bien conscients que, pour de multiples raisons, un certain nombre d'agents ne peut accéder à la promotion par le concours. Nous revendiquons donc la mise en place d'un réel examen professionnel en substitution à la liste d'aptitude.

Par ailleurs, nous demandons également que, dès la consultation des CAPL, **un rapport d'aptitude soit établi et communiqué aux élus pour tous les candidats** quelque soit leur proposition de classement (excellents, très bons, à revoir).

Enfin, nous refusons d'établir la liste d'aptitude en proposant des candidats. C'est le rôle unique de l'administration. En effet, en quoi une organisation syndicale, chargée de défendre les droits et garanties des personnels, serait apte à juger et à déterminer si un candidat est plus méritant qu'un autre ?

Il y a là un risque (*périlleux pour l'agent et...l'organisation syndicale*) de tomber dans le

« *test comparatif* » entre agents auquel la CGT Finances Publiques 71 refuse catégoriquement de se livrer. Les élus CGT ont mandat pour demander un point d'étape sur chaque dossier, sorte de rapport d'aptitude, pour donner aux agents un aperçu des chances de leur dossier et de veiller à ce que les règles d'équité aient été respectées.

Liste Aptitude de C en B, 9h30 :

Pas de déclaration liminaire CGT Finances Publiques 71.

Pas d'approbation de PV des CAPL antérieures.

Les chiffres de cette liste d'aptitude 2016 :

- 27 045 agents étaient recensés sur la plage appel statutaire ;
- 6 685 agents se sont portés candidats soit près de 1/4 ;
- Il y a une baisse constatée du nombre de candidats de près de 20% par rapport à 2014 ; tendance constatée depuis 2011.

Au niveau de la Saône et Loire :

- 29 candidatures écrites à la DDFIP 71 (16 FF et 13 FGP).

Les nouveaux candidats sont, en général, reçus en fonction de leur dossier et aussi des interventions syndicales. Le DDFIP précise que « *l'absence d'audience ne représente nullement une reconnaissance de l'incapacité de l'agent* ».

L'examen de la valeur professionnelle est fait en fonction de critères : les 5 dernières évaluations, l'aptitude à exercer des fonctions supérieures, la mobilité fonctionnelle et géographique, le parcours professionnel.

Les candidats sont classés en « Excellent », « Très Bon » et « A Revoir ».

Avant les travaux de la CAPL, le tableau était organisé en 5 agents classés « Excellent », 3 agents classés « Très bon » et 21 agents classés « à revoir ».

- La CGT est intervenue afin de solliciter une évaluation des dossiers dont elle a la défense. Après débats, elle a obtenu de l'administration un classement en « *très bon* » d'un dossier initialement classé « à revoir ».

A noter aussi, que l'administration a décidé à l'issue des travaux, de classer en « très bon » un dossier supplémentaire.

Au final, ce sont donc 5 dossiers classés en « excellent », 5 dossiers classés en « très bon » et 19 « à revoir ».

A l'issue des débats, nous avons procédé au vote :

L'administration et FO ont voté POUR.

CGT Finances Publiques et Solidaires CONTRE. Pour l'explication du vote CGT (*voir nos déclarations liminaires successives sur la question et les éléments de contexte de la présente Feuille Info!*)

Lors des **questions diverses**, la CGT Finances Publiques 71 est revenue **sur la question des impôts locaux (fait d'actu du 1^{er} novembre 2015)**: les annonces médiatiques du Ministre du Budget depuis le début du mois de novembre ont provoqué un besoin important de réception des usagers (physique et téléphonique) qui ne peut être absorbé par le service en l'état actuel des effectifs et des conditions matérielles de l'accueil. Les agents ont, une nouvelle fois, été « *sans filet* » pour les premières réceptions suivant cette annonce politique précipitée.

Le DDFIP 71 a reconnu que « *les conditions de réception des premiers jours pouvaient créer des conditions de travail inconfortables en l'absence d'éléments de réponse* ».

Toutefois, il précise que « *les consignes sont arrivées rapidement* ».

Nous avons aussi appris officiellement, par le DDFIP 71, que **le ministre a validé la fermeture de la trésorerie de Verdun**.

La CGT Finances Publiques 71 ne regrette pas (*même si l'issue était prévisible*) d'avoir mené la « bataille de Verdun ».

Cette action nous a permis d'aller au contact des citoyens et de les sensibiliser au sort réservé au service public des finances. De ce point de vue, l'accueil des habitants de Verdun a été très positif.

Les élus, « *grands* » et « *petits* », ont aussi été contactés et invités à débattre avec nous des

perspectives de cette fermeture.

Nous avons aussi lancé une vaste campagne de soutien qui a permis de révéler les forces en présence, prêtes à se battre pour la préservation de notre réseau et qui refusent de céder devant le fatalisme, la résignation et un pragmatisme de façade. A ce jour, près de 600 signataires (*fait unique dans le département pour une action de ce genre*) ont montré leur solidarité avec le poste de Verdun et leur attachement à un service public de proximité. Et ce n'est pas terminé puisque nous n'avons pas encore tous les retours..!

Nous en profitons donc pour remercier chaleureusement une nouvelle fois tous ceux qui se mobilisent à nos côtés !

Liste aptitude de B en A, 14h :

12 candidatures présentées en Saône et Loire.

1 agent classé « excellent », 3 agents classés « très bon » et 8 « à revoir ».

Examen de la liste d'aptitude :

Le DDFIP a, une nouvelle fois, rappelé que la liste des candidats classés « très bon » ne serait pas alimentée pour les deux années à venir.

Vote : 3 pour de l'Administration et 1 FO
2 contre : CGT et SNUI/Solidaires

Vos représentants CGT Finances Publiques 71 à la CAPL de C en B du 06/11/2015 : Nadine BERTHOD, Pierre BADEY, Véronique BADEY.

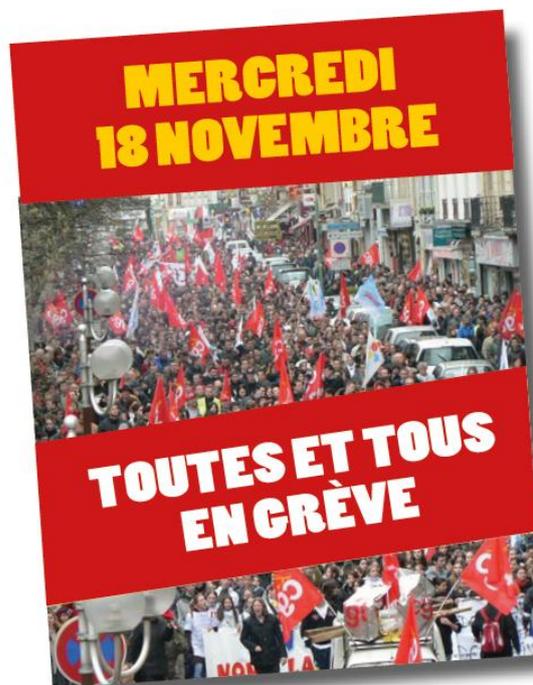
De B en A : Annick GUYENOT

POUR VOS INFOS SYNDICALES LOCALES C'EST ICI :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/71/>

**LE 1er SITE INTERNET
D'INFOS SYNDICALES LOCALES !**

N'hésitez pas à nous contacter !



18 NOVEMBRE : JOURNÉE NATIONALE DE GRÈVE À LA DGFIP AGIR TOUS ENSEMBLE AVANT QU'IL NE SOIT TROP TARD !

Le 18 novembre, est convoqué un comité technique de réseau (CTR) avec pour principal point à l'ordre du jour le budget de la Direction générale des finances publiques (DGFIP). Pour 2016, il prévoit 2130 suppressions d'emplois et une nouvelle baisse du budget de fonctionnement, soit des mesures qui vont une fois de plus accélérer la dégradation des conditions de vie au travail, les restructurations et affaiblir la capacité de la DGFIP à exercer ses missions.

Ces annonces interviennent alors qu'au surplus, la Direction générale refuse de communiquer ses choix en matière de restructurations et quelle envisage de remettre en cause certaines règles de gestion. A titre d'exemple, elle compte obliger les agents à demeurer 3 ans dans leur

direction de première affectation après la réussite aux concours C et B et supprimer les mouvements complémentaires de mutation des agents A et B. Les organisations syndicales représentatives de la DGFIP ont demandé audience aux Ministres.

Tout ceci a pour toile de fond le lancement de la retenue à la source, la mise en place de la réforme territoriale dans l'ambiance délétère d'un discours anti-fonctionnaires. Dans le même temps, le dialogue social aura rarement été aussi difficile à la DGFIP, au Ministère et à la fonction publique, notamment suite à la décision brutale du Premier Ministre d'imposer le protocole « PPCR » rejeté par des organisations syndicales représentant plus de 50% des fonctionnaires.

Nous exigeons d'autres choix pour la DGFIP :

- ✓ l'arrêt des suppressions d'emplois, des moyens financiers adéquats, la transparence et un moratoire sur les restructurations et l'ouverture de véritables discussions,
- ✓ des mesures d'urgence : respect des statuts particuliers et retrait du projet de déréglementation des règles de gestion, utilisation du budget de la « prime d'intéressement collectif » pour revaloriser les régimes indemnitaires, plan d'amélioration des conditions de travail,
- ✓ Reconnaissance du travail des agents de la DGFIP par la revalorisation des régimes indemnitaires et l'abandon du RIFSEEP.

Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FODGFIP in tergiversent l'Association des Maires de France lors de son congrès du 17 au 19 Novembre sur la dégradation de la situation de la DGFIP.

Elles appellent l'ensemble des agents des finances publiques :

- A participer aux nombreuses actions en cours de la période et à les amplifier.
- A se mettre massivement en grève le 18 novembre pour manifester leur opposition aux mesures proposées et exiger : l'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations incessantes, une amélioration des conditions de travail et une vraie reconnaissance.
- A participer nombreux au rassemblement de Bercy et aux initiatives organisées localement !

Le 18 Novembre, POUR VOS REVENDICATIONS NATIONALES ET LOCALES, JOURNÉE NATIONALE DE MOBILISATION À LA DGFIP : SOYONS TOUTES ET TOUS EN GRÈVE !

Montreuil, le 27 octobre 2015